

Compte-rendu du Conseil de quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Le Conseil de quartier s'est tenu le jeudi 21 octobre à la PY Sphère et a rassemblé 30 habitant.e.s.



Pour venir à votre rencontre, se sont mobilisé.e.s :

Les élu.es :

- Fanny BENARD, Adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagement et de la mise en œuvre du budget participatif.
- Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du conseil de quartier Clignancourt - Jules Joffrin.
- Frédéric BADINA-SERPETTE, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.
- Antoine DUPONT, adjoint au maire du 18e, chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public.
- Kévin HAVET, Adjoint au Maire du 18e chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

Les collaborateurs.trice.s du cabinet du maire :

- Bocar DIALLO, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public.
- Coraline TILLY, chargée de la culture, de la démocratie locale, du tourisme, de l'attractivité, du patrimoine, des relations métropolitaines, de la ville du quart d'heure.
- Aymeric THINI-VILLEREL, chargé de la sécurité, de la police municipale, de la vie nocturne, de la tranquillité résidentielle et des affaires générales.

Le Pôle Vie Locale :

- Mhamed BINAKDANE, Directeur du Développement de la Vie Associative et Citoyenne du 18e.
- Pascale LEMPEREUR, cheffe du service de la démocratie locale à la mairie du 18e.
- Justine SIMON, coordinatrice des Conseils de quartier au service de la démocratie locale à la mairie du 18e.
- Lauriane BROHAN, coordinatrice des Conseils de quartier au service de la démocratie locale à la mairie du 18e.

Lors de ce Conseil de quartier, quatre ateliers thématiques se sont tenus portant sur **la propreté, la végétalisation, les mobilités et la sécurité dans le quartier**. L'objectif était d'établir des constats, pour les habitant.e.s, de poser des questions à leurs élu.e.s et de proposer des groupes de travail citoyen.

Toutes les questions n'ont pas trouvé réponses au Conseil de quartier. Le service démocratie locale s'engage à revenir vers vous pour vous communiquer plus de réponses et de détails sur vos interrogations et propositions dans les semaines et mois à venir.

Le Service Démocratie locale de la Mairie du 18e
Retrouvez-nous sur Facebook et sur www.participezparis18.fr
contact : cq18@paris.fr



Propreté

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Il y a des déchets dus aux magasins situés aux alentours de la rue du Poteau. Les habitants constatent une dégradation de la propreté de la rue au fil de la journée.*
- *A la Porte de Clignancourt, au niveau de la Recyclerie, les habitants constatent qu'il y a beaucoup de débris. Dans certains endroits, il n'y a pas de poubelles et celles qui y sont débordent rapidement. Paradoxalement, les poubelles sont vides à d'autres endroits.*
- *Les bars n'interviennent pas dans les incivilités. Il faudrait davantage impliquer les patrons de bars pour obliger les consommateurs à respecter l'espace public (ex : communication dans les bars, rajout de cendriers etc..).*
- *Certaines poubelles cassées des restaurants ont mis trop de temps à être remises en place.*
- *Les habitant.e.s ont souvent le sentiment que les agents ne travaillent pas vraiment.*
- *Il y a une accumulation de déchets dans les caniveaux. Les services passent-ils tous les jours ?*
- *Les habitant.e.s constatent un stationnement anarchique des motos, ce qui rend la rue difficilement nettoyable pour les agents.*
- *Il y a un détournement du système « Dans ma rue », qui donne presque bonne conscience de laisser ses déchets dehors et de salir.*
- *L'information sur le tri n'est pas claire, il faudrait plus communiquer là-dessus, travailler avec les jeunes, les enfants et les étudiants sur la sensibilisation.*
- *Quel est le suivi des poubelles à compost au marché Ornano ?*

Proposition de groupe de travail :

- L'idée de ce groupe de travail serait de réfléchir collectivement avec les jeunes, des enfants aux étudiants sur la sensibilisation à la propreté et à l'environnement dans le quartier

Prise de parole de l' élu Frédéric Badina-Serpette :

- Il y a plusieurs Trilibs dans le quartier : rue Marcadet, rue Blémont. On peut y apporter des bouteilles, des poubelles jaunes. L'idée est de remplacer les colonnes à verres par les Trilibs afin d'améliorer la pratique du tri. Les retours montrent qu'avoir une borne dans l'espace public incite à trier davantage.
- Concernant l'entretien de l'espace public, il peut y avoir une impression que les agents sont en pause car les heures de nettoyage ne correspondent pas forcément aux heures où les gens sont dans la rue.
- Il y a une réflexion sur un Plan propreté pour passer d'une culture du nettoyage à une culture d'entretien. Il y a une réorganisation des services pour qu'une équipe coordonnée fasse le plus gros et passe derrière dans la semaine pour nettoyer ce qui reste. Mise en œuvre pour janvier/février prochain.
- Grâce à la territorialisation, on va assister à des prises de décision plus locales dans l'arrondissement.
- La suppression des places de stationnement et le retrait de certains mobiliers urbains va permettre un meilleur nettoyage.
- Il y a plusieurs Emmaüs pour la prise en charge des encombrants mais il faudrait mettre en place une ressourcerie mobile auprès des habitants.
- Il y a une sensibilisation auprès des bars concernant les jets de mégots. Ce travail a commencé auprès des terrasses où l'un des critères est l'entretien de l'espace public. Il faut continuer la sensibilisation avec les associations de commerçants.

Végétalisation

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Manque de parcs, d'espaces verts et d'arbres dans le quartier.*
- *Les espaces verts présents dans le quartier sont petits et souvent bondés.*
- *Il faut sauvegarder le peu d'espaces verts dans le secteur (par exemple le jardin Baudélique rue Baudélique) et développer la verdure, les bacs à plantes le long des rues.*
- *Quid sur la mise en œuvre de la décision du Budget participatif de Paris d'il y a 2 ans relatif à la plantation de 7 arbres rue Championnet entre la Place Albert Khan et la rue Letort avec un aménagement similaire à celui de la rue Versigny ?*
- *Quid de l'avancement de la végétalisation de la rue du Ruisseau ?*
- *Comment monte-on une association de quartier ?*
- *Quelles sont les modalités pour faire venir mesurer le niveau sonores dans les appartements ?*
- *Un habitant propose d'investir la Porte de Clignancourt via la végétalisation et l'occupation de l'espace public.*

Prise de parole de l' élu Gilles Ménéde :

- Budget Participatif : Projet de plantation de 7 arbres sur la rue Championnet entre la place Albert Khan et la rue Letort voté en 2015. L'objectif est toujours là mais une reprise par la voirie doit être faite. Il y a une prise de contact avec les écoles qui souhaitent végétaliser leurs murs. Il y a un enjeu de circulation : des études sont en cours pour la mise en sens unique d'une partie de la rue.
- Rue Ordener - côté numéros impairs : des arbres ont été plantés mais les pieds d'arbres ne sont pas entretenus. La question se pose aussi de végétaliser les commerces et l'espace public devant les commerces.

- Quand on plante un arbre, il y a une grille verte pendant 5 ans et une surveillance de la Direction des Espaces Verts. Quand ils ont bien grandi, soit on met des grilles d'arbres, soit on végétalise.
- Rappel sur le permis de végétaliser : La demande se fait sur Paris.fr. Par la suite, la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et l'Agence de l'Écologie Urbaine instruisent le dossier. Point de vigilance : il faut un engagement d'entretien par les collectifs qui déposent les permis. Cependant, des prestations complémentaires peuvent être mises en œuvre. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et la Direction de la Propreté et de l'Eau travaillent sur l'accès à l'eau avec Eau de Paris. Les commerçants peuvent déposer des demandes de permis de végétaliser devant leurs boutiques. Ces permis sont plus une autorisation d'utilisation de l'espace public et non un espace vert de la Ville. C'est donc une sorte de concession aux habitants, qui se doivent de l'entretenir.
- Rue Versigny : Les trottoirs ont été élargis et une petite dizaine d'arbres ont été plantés.
- Travaux Square Léon Serpollet : les travaux vont s'étendre jusqu'au mois de mars/avril 2022 normalement. Le parc ne sera pas fermé pendant les travaux.
 - Côté rue des Cloÿs : il y a actuellement des travaux pour avoir une grande pelouse.
 - Remise en eau de la fontaine : Il y a une alerte de la part des habitants sur le fait qu'elle soit métallique.
 - Réaménagement des espaces de jeux pour enfants.
 - Installation d'agrès sportifs.
- Cours d'école ouvertes le week-end : Les riverains n'ont pas été prévenus des travaux réalisés aux Collèges Berlioz et Georgette Agutte. L'ouverture des écoles engendrent potentiellement des nuisances sonores le samedi et le dimanche en plus des récréations la semaine.

Mobilité

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Les rues Belliard et du Ruisseau sont dangereuses. La piste cyclable est dangereuse et les limitations de vitesse ne sont pas respectées.*
- *Des habitant.e.s proposent d'augmenter la taille de la voirie et de séparer la piste cyclable et la voirie. La demande n'est pas urgente mais ils ont la volonté d'avoir quelque chose de pérenne.*
- *La circulation augmente et devient compliquée dans le quartier notamment rue du Poteau et rue Championnet.*
- *La rue Marcadet est bruyante mais cela est tolérable. Cependant, la piste cyclable n'est pas du tout respectée.*
- *Les rues Marcadet et du Mont-Cenis sont occupées par des camionnettes chaque matin. La place du piéton n'est pas considérée. Il est proposé de mettre 3 bacs à fleurs en face du restaurant Marinette.*
- *Question : Où en est le projet autour des écoles, rue Championnet ?*

Prise de parole de l' élu Antoine Dupont :

- Concernant la dangerosité des rues Belliard et du Ruisseau : proposition de mettre en place des coussins berlinois mais il y a des slaloms. Le passage pour les bus est adapté.
- Concernant la séparation des pistes cyclable et de la voirie : il y a une enveloppe annuelle pour les arceaux et les ralentisseurs => il y a une réfection complète votée d'une année sur l'autre. La rue Letort est inscrite dans un budget annuel avec l'obligation de faire des choix et de privilégier des orientations.
- Concernant la circulation dans le quartier Poteau-Championnet : le report de circulation constaté rue du Poteau est lié à l'utilisation du GPS.

- Par exemple, il n'y a aucun problème avenue de Saint Ouen. Il y a un nombre important de vélos (environ 6000 cyclistes par jour). On constate un problème d'utilisation des places de livraison.
- Concernant le projet de la piste cyclable : celle-ci ne sera plus au centre mais indépendante sur un seul côté => amélioration sur Saint-Ouen.
- Concernant la rue du Poteau : les feux sont trop courts. On constate une congestion au niveau du boulevard Ney. Il faudrait réinterroger les temps de feux pour les augmenter. L'emprise de chantier doit être retirée dans les prochaines semaines. Le 31 octobre a marqué la fin des terrasses éphémères, il y a eu une récupération des voies de bus en cours
- Concernant les nuisances sonores rue Marcadet et le non-respect de la piste cyclable : Il y a la solution des amendes via la Police Municipale : réforme du stationnement au 1er janvier stationnement payant 50% voiture avec un doublement de l'amende jusqu'à 100 euros. Concernant les trottinettes : normalement il n'y a pas plus de 6 trottinettes par zone. L'augmentation du nombre de zones ne signifie pas l'augmentation du nombre de trottinettes. Loi avant 2026 : Objectif de désencombrer les carrefours pour sécuriser les passages, d'enlever les espaces de stationnement arceaux par exemple et de créer des zones complémentaires pour les trottinettes.
- Concernant l'occupation par les camionnettes : Il y a un vrai problème de manque de place de livraison. Ainsi, 1000 places vont être créées. 4 places de livraison assez longues vont être créées rue Ferdinand Flocon et aux abords. Il y a pas mal de remontées négatives concernant le restaurant Marinette.
- Rue des écoles, liste des rues aux enfants donnés et en cours ??
- Concernant la place Albert Khan : une réunion publique a eu lieu fin novembre pour présenter le projet ? A t-elle eu lieu ? qui est de végétaliser davantage et de supprimer des places de stationnement autour du rond-point.

Occupation abusive de l'espace public et insécurité

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Les habitant.e.s constatent qu'il n'y a beaucoup d'agressions, d'insécurité et de vendeurs à la sauvette porte de Clignancourt.*
- *Développement de point de deal à la sortie 4 du métro Porte de Clignancourt devant le Mac Donald, de la délinquance, de la vente à la sauvette massive qui dégradent toutes les sorties du métro.*
- *Le Lidl situé près de la Porte de Clignancourt cause de fortes nuisances.*
- *Les habitant.e.s constatent des agressions sexistes et du harcèlements sexuels sur l'espace public.*
- *La ligne 4, qui génère beaucoup de flux, engendre de multiples nuisances (insécurité, vente à la sauvette..)*
- *Présence de beaucoup de poubelles sorties boulevard Ornano.*
- *Les habitant.e.s constatent beaucoup de nuisances sonores rue Letort en raison de son étroitesse.*
- *Pourquoi la DPSP n'est pas présente quotidiennement les après-midi/soir pour apaiser la voie publique et sanctionner les incivilités et le non-respect de la réglementation Porte de Clignancourt ?*

Prise de parole de l' élu Kévin Havet :

- On constate beaucoup d'effets de report des trafics historiquement implantés au sud de l'arrondissement vers le métro Marx – Dormoy et la Porte de Clignancourt. La ligne 4 étant une des seules lignes dont le terminus est situé à une porte de Paris, il y a forcément beaucoup de flux.
- Il y a une forte mobilisation des effectifs mais on ne constate pas d'effets tangibles.

- Il faudrait favoriser une occupation positive de l'espace public notamment Porte de Clignancourt pour en faire un lieu de destination et non plus uniquement de flux. Par exemple, dans le cadre du Budget Participatif, il avait été voté l'installation d'un FoodTruck au niveau du KFC Porte de Clignancourt. Kévin Havet souligne que la Porte de Clignancourt est une priorité pour la Mairie qui souhaite agir fortement sur ce secteur en y associant notamment les commerçants, avec le lancement d'un comité de suivi dédié.
- Création de la Police Municipale (PM) en octobre 2021 : La PM de proximité va permettre une territorialisation par arrondissement pour mieux décider au quotidien des missions et des priorités. Elle va être mise en place progressivement et l'objectif est de réussir à doubler les effectifs durant la mandature. La PM pourra sécuriser les espaces, verbaliser les personnes qui jettent leurs déchets ou urinent et de manière générale lutter contre les incivilités. Il y aura une montée en puissance progressive de cette PM. Cependant, elle n'a pas de compétence sur le deal ni sur le proxénétisme. Ces problématiques entrent dans le champ de compétence des services spécialisés de la Préfecture de Police car ils sont délictuels voire criminels.
- Sur les discriminations faites aux femmes dans l'espace public : la présence de policiers va sécuriser les espaces. Une réflexion est menée autour de la sensibilisation de la population sur les enjeux de mixité dans l'espace public.
- Nous programmons plusieurs fois par semaine des opérations de sécurisation sur le secteur. Nos agents assurent par ailleurs une présence renforcée dans le square Sainte-Hélène. Nous cherchons à développer plus largement les opérations conjointes sur ce quartier avec la police nationale voire les Douanes. Les créneaux de fin d'après-midi et de soirée sont ceux sur lesquels la police municipale est la plus sollicitée à l'échelle de l'arrondissement. Le renforcement progressif des effectifs permettra de bénéficier d'un contingent élargi d'agents sur ces créneaux sensibles.

Autres thématiques abordées

Constats et questions des habitant.e.s :

Réponses du cabinet d'Eric Lejoindre, maire du 18^e:

- *Que faire pour concilier une vie de quartier animée et le respect du sommeil des habitants du quartier ?*
- *Est-ce que les copropriétaires peuvent refuser une terrasse ?*
- *Est-ce qu'une association de quartier / d'habitants pourraient organiser des décorations de Noël sur des morceaux de rues ?*

- Le dynamisme d'un quartier, notamment commercial, ne peut se faire au détriment du bien-être des riverains. Les nuisances sonores occasionnées sur la voie publique entrent dans le champs de compétence des polices municipale et nationale qui peuvent être sollicitées pour intervenir. La police municipale est joignable au 39 75 ou par le biais d'un signalement dans l'application Dans Ma Rue. La police nationale est joignable au 17 ou à ecoute18@interieur.gouv.fr pour signaler des nuisances récurrentes. La diffusion abusive de musique amplifiée demeure de la compétence de la Préfecture de Police (nuisances-musiqueamplifiee@interieur.gouv.fr).
- Concernant les refus de terrasses par les copropriétés : Il faut regarder au niveau de la copropriété : par exemple rue de Cyrano de Bergerac, une demande de terrasse a été faite mais celle-ci a été refusée.
- Ce sont les associations de commerçants qui financent les décorations de Noël et les subventions de la Mairie aident.